

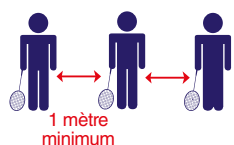
REPRISE DU BADMINTON

La pratique du badminton est possible depuis le 15 décembre 2020, dans tous les équipements sportifs couverts, uniquement pour les mineurs dans le cadre d'une pratique encadrée. Les horaires d'entraînement doivent être adaptés pour que les pratiquants et encadrants puissent rentrer avant l'heure du couvre-feu, qui est de 18h ou 20h selon les départements.

La FFBad vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité.



LE LIEU DE PRATIQUE



Respect des règles de distanciation physique de **1 mètre minimum en dehors du court**



Port du masque obligatoire en dehors des phases de jeu, pour toutes les personnes de **6 ans et +**



Les accompagnants sont interdits dans le gymnase

AVANT DE JOUER



Chacun arrive avec **son propre matériel** (raquette, gourde, gel hydroalcoolique)

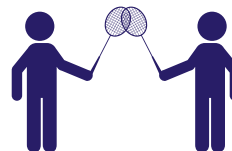


Lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique avant et après avoir joué

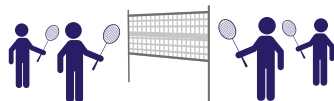
SUR LE TERRAIN



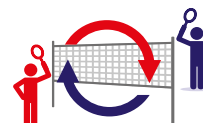
Port du masque non obligatoire pour les pratiquants et obligatoire pour l'encadrant



Remplacer les gestes de convivialité par un geste avec la raquette



Double autorisé avec une distanciation physique d'**au moins 2 mètres en toute situation de jeu**



Changements de côté possible en respectant le **sens des aiguilles d'une montre**

EN CAS DE SYMPTÔMES, RESPECTEZ LES CONSIGNES SANITAIRES ET RESTEZ CHEZ VOUS.